



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le lundi 19 octobre 2020 à 17 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents:

Monsieur le conseiller Vincent Dufresne, président
Monsieur le conseiller Sylvain Légaré, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume (partie de séance)

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Yvon Bussières	Rémy Normand
Anne Corriveau	Patrick Paquet
Alicia Despins	Jean Rousseau
Raymond Dion	Marie-Josée Savard
Jérémie Ernould	Dominique Tanguay
Jean-François Gosselin	Suzanne Verreault
Geneviève Hamelin	Steeve Verret
Pierre-Luc Lachance	Émilie Villeneuve
Stevens Mélançon	Patrick Voyer
Michelle Morin-Doyle	

Sont également présents:

Monsieur Luc Monty, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier

Ouverture de la séance

À 17 h 02, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément aux arrêtés 2020-029 en date du 26 avril 2020 et 2020-074 en date du 2 octobre 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la *COVID-19*.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CV-2020-0799 Adoption de l'ordre du jour

Dans le contexte des mesures sanitaires prescrites à cause de la pandémie de la *COVID-19*, les membres du conseil ont accepté de remplacer les périodes de questions des citoyens prévues à l'article 32 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, par des périodes de questions des citoyens reçues par courriel.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussièrès,

appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0800 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la ville tenue le 5 octobre 2020

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussièrès,

appuyée par madame la conseillère Dominique Tanguay,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la ville tenue le 5 octobre 2020, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Rapport de monsieur le maire Régis Labeaume sur les décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 7 octobre 2020 et dépôt du procès-verbal

Monsieur le maire Régis Labeaume fait rapport des décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 7 octobre 2020 et dépose le procès-verbal.

Communications écrites au conseil

- Dépôt, par monsieur le conseiller Rémy Normand, d'un document en réponse à une question posée par monsieur le conseiller Patrick Paquet, lors de la séance du 5 octobre 2020, relative à l'adjudication de contrats pour l'acquisition de camions lourds (Appel d'offres public 73538);
- Dépôt, par madame la conseillère Marie-Josée Savard, d'un document en réponse à une question posée par monsieur le conseiller Jean Rousseau, lors de la séance du 5 octobre 2020, relative à la demande relativement à un acte pour lequel une autorisation de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) est requise pour les

lots 4 362 673, 4 362 674 et 4 362 675 du cadastre du Québec – Arrondissement de Beauport.

Matière nécessitant une consultation publique

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Première partie de la période d'intervention générale des membres du conseil

Une période d'intervention générale, d'une durée de 90 minutes, est tenue à l'intention des membres du conseil.

Première période de questions des citoyens

Une période de questions des citoyennes et citoyens reçues par courriel est tenue pour une durée de 35 minutes.

Avis de proposition

Nouvel avis de proposition

Monsieur le conseiller Jean-François Gosselin dépose un avis de proposition demandant d'évaluer la possibilité de trouver un nouveau site pour y construire une cour municipale et un poste de quartier dans le secteur Saint-Roch/Limoilou, qui répondra aux besoins, qui respectera des coûts plus raisonnables et qui sera adapté aux normes actuelles.

Monsieur le conseiller Patrick Paquet dépose un avis de proposition demandant que le comité exécutif donne son aval au projet pilote de damage hivernal des parcs de l'Escarpement et de la Rivière-du-Berger pour l'hiver 2020–2021, à la *Société de la Rivière-Saint-Charles*.

Conformément à l'article 71 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, les textes des avis de proposition sont référés au comité exécutif pour avis et rapport à la prochaine séance ordinaire du conseil de la ville.

Rapport du comité exécutif sur les avis de proposition

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Proposition sans préavis

CV-2020-0801 Félicitations aux entreprises *Levio*, *Kimoby*, *Squeeze* et *Trudel Alliance*, gagnants au classement *Growth 500* pour les entreprises en forte croissance au Canada

Attendu que le classement *Growth 500* des entreprises en forte croissance au Canada est de loin la plus grande célébration annuelle du rendement entrepreneurial au Canada;

Attendu que les gagnants se joignent à un groupe d'élite des entreprises les plus prospères, les plus dynamiques et les plus importantes du pays;

Attendu que quatre entreprises de Québec se sont hissées parmi le *top 100* du classement, composé de plus de 400 des entreprises ayant les plus fortes croissances;

Attendu que, malgré une économie incertaine, ces entreprises ont su se distinguer et demeurer fortes, même en ces temps difficiles;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-François Gosselin,

appuyée par monsieur le conseiller Stevens Mélançon,

il est résolu que les membres du conseil de la ville félicitent monsieur François Dion et toute l'équipe de *Levio*, entreprise spécialisée en fabrication de logiciels, messieurs Alex Wojcik et Ismael Meskin, associés chez *Kimoby* ainsi que leur équipe spécialisée en fabrication de logiciels, l'équipe de messieurs Denis Doré et Patrick Beaulieu de *Squeeze* qui se spécialise en animation et contenus interactifs, et finalement messieurs Jonathan Trudel et William Trudel et toute l'équipe de *Trudel Alliance*, bien connus dans le domaine immobilier, pour leurs distinctions prestigieuses.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0802 Félicitations à la *Maison Simons*, *GKC Architectes* et l'agence *Ædifica* pour la réalisation du projet du *Campus Simons*, lauréat du prix du *Meilleur développement industriel et logistique* remis par le *Marché international des professionnels de l'immobilier*

Attendu que la trentième édition de la remise des prix du *Marché international des professionnels de l'immobilier* (MIPIM) se déroulait le 15 septembre 2020 à Paris;

Attendu que le *MIPIM* est une foire commerciale durant laquelle se déroule chaque année depuis 1991 une compétition d'envergure internationale, honorant les projets immobiliers les plus exceptionnels et accomplis, complétés ou en cours, à travers le monde;

Attendu que le tout nouveau *Campus Simons*, un projet conçu par *GKC Architectes* et dont le design intérieur fut réalisé par l'agence *Ædifica*, a remporté le prestigieux prix du *Meilleur développement industriel et logistique*;

Attendu que le *Campus Simons*, situé dans *l'Espace d'innovation Chauveau à Québec*, comprend un centre multiservice de traitement des commandes, alliant une conception contemporaine aux lignes épurées et raffinées à des installations à la fine pointe de la technologie, améliorant l'efficacité des opérations et la productivité, tout en offrant un environnement de travail stimulant et unique en son genre à ses employés;

Attendu qu'en plus de soutenir la croissance du commerce en ligne et de préserver 450 emplois de qualité dans la région de Québec, l'ouverture du centre générera aussi 900 emplois directs et indirects;

Attendu que *Simons* prévoit multiplier par cinq le nombre d'artisans d'ici, dont les produits seront offerts sur sa plateforme en ligne *Fabrique 1840*;

Attendu que le *Campus Simons* est la seule réalisation canadienne parmi les 12 lauréats des prix remis par le *MIPIM*, figurant aux côtés de projets en Russie, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Pologne et même au Japon;

Attendu que nous pourrions être fiers de voir le savoir-faire, la créativité et le potentiel innovateur du Québec rayonner localement et à l'international;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu que les membres du conseil de la ville félicitent la *Maison Simons*, *GKC Architectes* et l'agence *Ædifica* pour la réalisation du projet du *Campus Simons*, lauréat du prix du *Meilleur développement industriel et logistique* remis par le *Marché international des professionnels de l'immobilier*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0803 Félicitations à messieurs Louis Crevier et William Dufour pour leur repêchage par la LNH

Attendu que le hockey est notre sport national;

Attendu que le 7 octobre 2020, avait lieu le repêchage de la *LNH*;

Attendu que deux jeunes hockeyeurs de Québec ont été repêchés dans la ligue la plus prestigieuse au monde;

Attendu que monsieur William Dufour, originaire de Beauport, a été le choix de 5^e ronde et est maintenant membre de l'organisation des *Islanders* de New York;

Attendu que monsieur Louis Crevier de Sainte-Foy a été le choix de 7^e ronde et appartient maintenant aux *Blackhawks* de Chicago;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Stevens Mélançon,

appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin,

il est résolu que les membres du conseil de la ville félicitent messieurs Louis Crevier et William Dufour pour cet accomplissement digne de mention.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0804 Hommage à monsieur Ian Gailer qui a oeuvré à titre de directeur général pour le *Festival de cinéma de la Ville de Québec*

Attendu que le 7 octobre 2020, nous apprenions que monsieur Ian Gailer quittait son poste de directeur général du *Festival de cinéma de la Ville de Québec* (FCVQ), qu'il aura occupé pendant six années;

Attendu que monsieur Gailer prenait la barre du *FCVQ* en 2015, après avoir oeuvré huit ans au festival *Regard sur le court métrage de Saguenay*;

Attendu que, riche d'un parcours éclectique alliant créativité et comptabilité, ce diplômé du *Cégep de Jonquière* en art et technologie des médias et bachelier en administration des affaires de l'*Université Laval*, a su marier ses passions au bénéfice du *FCVQ* sous sa direction;

Attendu qu'au fil des ans, et pour ne nommer que quelques-unes de ses réalisations, il a su multiplier les facettes du festival par l'offre de bourses et d'ateliers de formation pour la relève, le déploiement du cinéma en plein air à la place d'Youville, l'organisation de la journée de codéveloppement des festivals franco-canadiens et la programmation d'un long métrage québécois, en ouverture de chacune des six éditions du *FCVQ* qu'il a menées de front;

Attendu que l'héritage de ce grand rassembleur au *FCVQ* est, sans conteste, son dévouement et sa détermination à alimenter l'effervescence du cinéma dans la ville de Québec;

En conséquence, sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu que les membres du conseil de la ville saluent le travail exceptionnel accompli par monsieur Ian Gailer pendant six ans à la direction générale du *Festival de cinéma de la Ville de Québec* et lui souhaitent du succès pour la suite de sa carrière.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0805 Félicitations à Ariane Roy, Narcisse (Marjorie Pedneault) et Valence (Vincent Dufour) pour leur performance lors des demi-finales de la 24^e édition des *Francovertes*

Attendu que les demi-finales virtuelles de la 24^e édition des *Francovertes* se déroulaient du 12 au 14 octobre 2020 au cabaret *Lion d'Or*;

Attendu que chaque année depuis presque 25 ans, les *Francovertes* encouragent l'émergence de nouveaux talents, d'artistes et de groupes francophones canadiens de tous les genres musicaux;

Attendu que, pour la toute première fois dans l'histoire de ce concours destiné à la relève, les trois finalistes, soit Ariane Roy, Narcisse (Marjorie Pedneault) et Valence (Vincent Dufour), sont tous originaires de la ville de Québec;

Attendu que ce phénomène met en lumière l'effervescence de la créativité des artistes et le foisonnement de la relève musicale de Québec;

Attendu qu'un riche écosystème s'est créé dans la ville à l'aide du travail d'accompagnement de *l'Ampli*, de la présence de nombreux lieux de diffusion sur le territoire, mais surtout grâce au talent des jeunes artistes émergents qui démontrent une grande solidarité les uns envers les autres;

Attendu que les citoyens de Québec suivront avec attention la grande finale des *Francovertes* qui se déroulera le 2 novembre 2020, alors que les lauréats se verront décerner des prix déterminants pour la suite de leur carrière, incluant des heures de studio, des outils promotionnels, des bourses, des mentorats et des prestations dans le cadre d'événements culturels majeurs;

Attendu que, quelle que soit l'issue de cette finale, cette 24^e édition des *Francovertes* n'en sera pas moins historique et mémorable, du fait que ce sont des jeunes talents de Québec à l'avenir prometteur qui font notre fierté d'aujourd'hui;

En conséquence, sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins, appuyée par monsieur le maire Régis Labeaume,

il est résolu que les membres du conseil de la ville félicitent Ariane Roy, Narcisse (Marjorie Pedneault) et Valence (Vincent Dufour) pour leur performance extraordinaire lors des demi-finales de la 24^e édition des *Francovertes*, et les encouragent à poursuivre leurs rêves et à continuer de représenter fièrement la Capitale-Nationale dans le domaine de la culture des arts.

Adoptée à l'unanimité

Rapports du comité exécutif

Matières relevant de la compétence du conseil de la ville

CV-2020-0806 Règlement hors cour relatif aux poursuites en Cour supérieure des dossiers portant les numéros 200–17–021909–155 (*Factory Mutual Insurance Company et Groupe SITQ c. Ville de Québec*) et 200–17–023306–152 (*Procureur général du Québec c. Ivanhoé Cambridge et Ville de Québec et Société québécoise des infrastructures*) - **AJ2020-021** (Modifiée par CV-2020-0910) (CT-AJ2020-021) — (Ra-2226)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° d'approuver les présents règlements en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais;
- 2° d'autoriser le paiement d'un montant de 215 000 \$ à l'ordre de *Lavery en fidéicommiss*;
- 3° d'autoriser le paiement d'un montant de 2 675 000 \$ à l'ordre du ministre des Finances;
- 4° d'autoriser les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, à signer, pour et au nom de la Ville, la transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0807 Adjudication de contrats pour l'opération des dépôts à neige Hêtrière, Chanoine–Scott, Raymond, Sérénité, Jonquière, Saint–Thomas–d'Aquin et Godin – Lots 3, 4 et 5 (Appel d'offres public 74113) - **AP2020-601** (CT-2499579, CT-2499596, CT-2499599, CT-2499615, CT-2499621) — (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Hamel Construction inc.*, les contrats pour l'opération des dépôts à neige Hêtrière, Chanoine–Scott, Raymond, Sérénité, Jonquière, Saint-Thomas-d'Aquin et Godin – Lots 3, 4 et 5, conformément à la demande publique de soumissions 74113 et à sa soumission du 31 août 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes :

- Lot 3 - Dépôts à neige Raymond et Sérénité, pour une somme de 1 034 800 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour deux saisons hivernales, du 1^{er} novembre 2020 au 30 avril 2021 et du 1^{er} novembre 2021 au 30 avril 2022;
- Lot 4 - Dépôts à neige Jonquière et Saint-Thomas-d'Aquin, pour une somme de 2 278 050 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour trois saisons hivernales, du 1^{er} novembre 2020 au 30 avril 2021, du 1^{er} novembre 2021 au 30 avril 2022 et du 1^{er} novembre 2022 au 30 avril 2023;
- Lot 5 - Dépôt à neige Godin, pour une somme de 758 250 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour trois saisons hivernales, du 1^{er} novembre 2020

au 30 avril 2021, du 1^{er} novembre 2021 au 30 avril 2022 et du 1^{er} novembre 2022 au 30 avril 2023.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0808 Ententes entre la Ville de Québec et trois compagnies de production, relatives aux versements de subventions, dans le cadre de l'appel de projets en animation et production de contenus interactifs riches du 9 juillet 2020 - BE2020-079 (CT-2502905) — (Ra-2227)

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance,

il est résolu d'autoriser la conclusion des ententes entre la Ville de Québec et trois compagnies de production, relatives aux versements de subventions totalisant 450 000 \$, dans le cadre de l'appel de projets en animation et production de contenus interactifs riches du 9 juillet 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées auxdites ententes jointes au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0809 Remplacement de la procédure de consultation par une consultation écrite aux fins de la continuité du processus d'adoption du Règlement édictant la *Politique de participation publique de la Ville de Québec*, R.V.Q. 2705 - IC2020-010 (Ra-2227)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussièrès,

il est résolu d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public aux fins de la continuité du processus d'adoption du Règlement édictant la *Politique de participation publique de la Ville de Québec*, R.V.Q. 2705.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0810 Nomination des membres de la *Commission d'urbanisme et de conservation de Québec* - PA2020-123 (Ra-2227)

Sur la proposition de madame la conseillère Suzanne Verreault,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussièrès,

il est résolu de nommer les membres de la *Commission d'urbanisme et de conservation de Québec* à titre de membres issus des résidents de la ville, autres que les membres du conseil de la ville qui resteront en poste jusqu'aux prochaines élections :

1° Le membre suivant sera renouvelé à titre de membre régulier pour un prochain mandat de deux ans :

- monsieur Gino Gariépy, historien de l'art;

2° Les membres suivants seront renouvelés à titre de membres substitués pour un prochain mandat de deux ans :

- madame Marie-Chantale Croft, architecte;
- monsieur Étienne Binette, architecte-paysagiste et urbaniste;

3° Les membres suivants seront nommés pour un premier mandat de deux ans à titre de membres réguliers :

- madame Anne Vallières, architecte;
- madame Éliisa Gouin, architecte;
- monsieur Alexis Ruelland, architecte;
- monsieur Guillaume Fafard, architecte;
- monsieur Robert Verret, architecte;

4° Le membre suivant est nommé pour un premier mandat à titre de membre régulier, pour siéger à compter du 1^{er} novembre 2021. Ce membre pourra recevoir la formation dédiée aux nouveaux membres et siéger à cinq reprises d'ici le 1^{er} novembre 2021 :

- madame Véronique Cadoret-Plamondon, urbaniste et designer urbain;

5° Le deuxième vice-président de la *Commission d'urbanisme et de conservation de Québec* provenant des membres réguliers sera nommé ultérieurement et fera l'objet d'un autre sommaire.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0811 Désignation d'un membre au comité de retraite du Régime de retraite des cadres de la Ville de Québec - RH2020-711 (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de désigner madame Julie Chamberlain, du Service des finances, à titre de représentante désignée de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite des cadres de la Ville de Québec*, à compter du 19 octobre 2020 jusqu'au 25 février 2023.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0812 Désignation d'un membre au comité de retraite du Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec - RH2020-713 (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de désigner madame Julie Chamberlain, du Service des finances, à titre de représentante désignée de l'employeur au sein du comité de retraite du Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec, à compter du 19 octobre 2020 jusqu'au 25 février 2023.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0813 Contrat d'entretien et de support Microsoft de type School pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023 (Dossier 51328) - AP2020-654 (CT-2499410) — (Ra-2228)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion du contrat d'entretien et de support *Microsoft* de type *School* entre la Ville de Québec et *Microsoft Corporation*, pour une somme de 140 225,70 \$ (plus TPS et TVQ applicables) pour une période de 36 mois, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, conformément à sa proposition du 8 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes;
- 2° le directeur du Service des technologies de l'information, ou son représentant, à signer tous les documents requis pour la conclusion dudit contrat.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0814 Prise d'acte de l'état intérimaire de la Ville de Québec du 31 août 2020 – Approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires de la période du 1^{er} mai au 31 août 2020 - FN2020-045 (Ra-2228)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° de prendre acte de l'état intérimaire de la Ville de Québec pour l'exercice financier 2020, selon les annexes A, A1, A2 jointes au sommaire décisionnel;

- 2° d'autoriser les virements de crédits budgétaires sur les activités de fonctionnement pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2020, d'un montant de 1 363 414 \$, selon l'annexe B jointe audit sommaire;
- 3° d'autoriser les ajouts de crédits budgétaires sur les activités de fonctionnement pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2020, d'un montant de 1 190 173 \$, selon l'annexe C jointe à ce même sommaire;
- 4° de prendre acte des virements de crédits budgétaires et de leur impact entre les compétences d'agglomération et de proximité au 31 août 2020, d'un montant de 1 919 703 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe à ce même sommaire;
- 5° d'autoriser les ajouts de crédits budgétaires sur les activités d'investissement pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2020, d'un montant de 168 215 \$, selon l'annexe E jointe à ce même sommaire.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Matières à soumettre au conseil d'agglomération

CV-2020-0815 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le Règlement hors cour relatif à la poursuite en Cour supérieure portant le numéro 200-17-024238-164 (9317-7327 Québec inc. c. Ville de Québec et Centre Technique de l'auto (Charlesbourg) Inc. et Ville de Québec c. 9407-2410 Québec inc.) - AJ2020-022 (CT-AJ2020-022) — (Ra-2226)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du présent règlement en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais;
- 2° du paiement du montant de 560 000 \$ à l'ordre de 9317-7327 Québec Inc.;
- 3° du paiement du montant de 10 000 \$ à l'ordre de M^e François Marchand;
- 4° aux procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, de signer la transaction et la quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes et au règlement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le président Vincent Dufresne quitte temporairement son siège et monsieur le vice-président Sylvain Légaré le remplace à la présidence, conformément à l'article 26 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722. Il est 19 h 49.

CV-2020-0816 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'entretien hivernal de diverses rues (gravier et pavage) - Secteur Lac-Saint-Augustin - Saisons 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 (Appel d'offres public 74179) - AP2020-603 (CT-2499884) — (Ra-2226)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Saint-Pierre Paysagiste inc.*, du contrat pour l'entretien hivernal de diverses rues (gravier et pavage) dans le secteur du Lac-Saint-Augustin, pour les saisons 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, soit du 1^{er} novembre 2020 au 30 avril 2023, pour une somme de 154 100,10 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74179 et à sa soumission du 26 août 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0817 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Dikini*, relative au versement d'une somme pour l'idéation, la conception et la fabrication de prototypes d'une collection de mobilier artistique, unique et sur mesure, pour les rivières de Québec (Dossier 74430) - AP2020-647 (CT-2500142) — (Ra-2226)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Dikini*, relative au versement d'une somme de 178 720 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour l'idéation, la conception et la fabrication de prototypes d'une collection de mobilier artistique, unique et sur mesure, pour les rivières de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0818 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules et outils de bases de données *Oracle* (Dossiers 44976 et 52113) - AP2020-668 (CT-2500236) — (Ra-2226)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat adjugé à *Oracle Canada ULC*, pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules et outils de bases de données *Oracle*, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, relatifs aux dossiers 44976 et 52113, pour une somme de 386 105,29 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à leur proposition jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0819 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, relative au contrat de services professionnels - Assistance technique auprès du Service des projets industriels et de la valorisation de la Ville de Québec (Dossier 73689) - AP2020-677 (Ra-2226)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'*Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)*, pour le contrat de services professionnels - Assistance technique auprès du Service des projets industriels et de la valorisation de la Ville de Québec, pour une somme estimée à 300 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour une période de trois ans (100 000 \$ par année), selon des conditions conformes aux tarifs horaires mentionnés à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0820 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Fabricant de poêles international inc.*, relative au versement d'une subvention - Convention de financement entre la Ville de Québec et *Fabricant de poêles international inc.*, relative à l'octroi d'un financement, dans le cadre du volet *Projets majeurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Projet d'investissement et d'expansion majeur* - DE2020-574 (CT-DE2020-538) — (Ra-2226)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation d'une somme maximale de 1 000 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du *Projet d'investissement et d'expansion majeur*;

- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Fabricant de poêles international inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 500 000 \$, dans le cadre du volet *Projets majeurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 3° l'autorisation de la conclusion d'une convention de financement entre la Ville de Québec et *Fabricant de poêles international inc.*, relative à l'octroi d'un financement à terme maximal de 500 000 \$, dans le cadre du volet *Projets majeurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du *Projet d'investissement et d'expansion majeur*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention de prêt jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le conseiller Rémy Normand demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussières, Anne Corriveau, Alicia Despins, Raymond Dion, Jérémie Ernould, Jean-François Gosselin, Geneviève Hamelin, Pierre-Luc Lachance, Stevens Melançon, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Patrick Paquet, Jean Rousseau, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve, Patrick Voyer.

Ont voté contre : Aucun membre du conseil.

En faveur : 20 Contre : 0

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0821 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation pour la démolition des bâtiments du 46, rue Louis-IX et du 32, rue Martel - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - GI2020-009 (Ra-2226)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation des travaux de démolition des bâtiments du 46, rue Louis-IX et du 32, rue Martel – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0822 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, une subvention à l'Office municipal d'habitation de Québec afin de lui permettre de maintenir son service d'accompagnement dans la recherche de logement pendant la situation de crise engendrée par la COVID-19 - LS2020-203 (CT-2500514) — (Ra-2226)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du versement d'une subvention de 115 000 \$ à l'Office municipal d'habitation de Québec, afin de lui permettre de maintenir son service d'accompagnement dans la recherche de logement pendant la situation de crise engendrée par la COVID-19.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0823 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 2020-618 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 visant à ajuster le nombre minimal de cases de stationnement requises pour un usage de mini-entrepôt de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec - PA2020-121 (Ra-2226)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 2020-618 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 visant à ajuster le nombre minimal de cases de stationnement requises pour un usage de mini-entrepôt de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, comme étant conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0824 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte de la retraite, au 1^{er} octobre 2020, de monsieur Richard-A Côté (ID. 012596), directeur associé à la Direction du Service de l'évaluation - RH2020-786 (Ra-2226)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernoult,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte de la retraite de monsieur Richard-A Côté (ID. 012596), directeur associé (poste

no. 47237), à la Direction du Service de l'évaluation, rétroactivement au 1^{er} octobre 2020.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0825 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux limites de vitesse dans certaines rues, R.A.V.Q. 1356 - [TM2020-124](#) (Ra-2226)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux limites de vitesse dans certaines rues*, R.A.V.Q. 1356.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0826 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et l'École nationale de police du Québec, relative à la formation, la qualification, la mise à niveau et le perfectionnement du corps de police de la Ville de Québec - 2021 à 2025 (Dossier 74402) - [AP2020-629](#) (CT-2501446) — (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'École nationale de police du Québec (ENPQ), pour la formation, la qualification, la mise à niveau et le perfectionnement du corps de police de la Ville de Québec - 2021 à 2025 pour une somme estimée à 1 104 651 \$ (plus TPS et TVQ applicables), et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2025 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0827 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'entretien des appareils de transport vertical pour différents édifices de la ville de Québec (Appel d'offres public 74149) - [AP2020-630](#) (CT-2500613, CT-2500633) — (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Otis Canada inc.*, du contrat pour l'entretien des appareils de transport vertical pour différents édifices de la ville de Québec, pour une somme de 388 710 \$ (plus TPS et TVQ applicables), de la date d'adjudication au 1^{er} août 2023, conformément à la demande publique de soumissions 74149 et à sa soumission du 8 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0828 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat de services professionnels - Services-conseils et expertise avancée pour le support de la solution de *Répartition assistée par ordinateur* (Dossier 74386) - AP2020-646 (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adjudication, à *Intergraph Canada Ltd (Hexagon Sécurité & Infrastructure / Les entreprises Hexagon PPM)*, du contrat de services professionnels - Services-conseils et expertise avancée pour le support de la solution de *Répartition assistée par ordinateur* (RAO), pour une somme estimée à 148 475 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour une période de quatre ans, soit de la date d'adjudication jusqu'au 30 juin 2024, selon des conditions conformes à celles mentionnées à la proposition jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'autorisation au directeur du Service des technologies de l'information de signer ladite proposition.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0829 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour la fourniture et le service de distribution de produits informatiques, imprimantes et consommables d'impression (Appel d'offres public 74041) - AP2020-674 (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à :

- 1° *Solutions informatiques InSo inc.*, du contrat pour la fourniture des accessoires, lecteurs de code à barres, mémoires et périphériques - Lot 1, de la date d'adjudication au 30 septembre 2023, conformément à la demande publique de soumissions 74041 et aux prix unitaires de sa soumission du 8 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes;

2° *Mégaburo inc.*, du contrat pour la fourniture des cartouches - Lot 3, du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021, conformément à la demande publique de soumissions 74041 et aux prix unitaires de sa soumission du 3 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0830 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat de service de support annuel - Progiciel *PariTOP* (Dossier 50995) - AP2020-678 (CT-2500830) — (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du renouvellement du contrat adjudgé à *Modellium inc.* pour le service de support annuel - Progiciel *PariTOP*, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024, pour une somme de 182 448 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à son offre de service jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes;
- 2° au directeur du Service des approvisionnements de signer l'entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0831 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat de services professionnels - Réalisation d'études environnementales relatives à des projets spéciaux 2020-2023 (Appel d'offres public 74127) - AP2020-684 (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Groupe Akifer inc.*, du contrat de services professionnels - Réalisation d'études environnementales relatives à des projets spéciaux 2020-2023, conformément à la demande publique de soumissions 74127 et aux prix unitaires de sa soumission du 3 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0832 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat de services de soutien et de maintenance pour le logiciel *Csoft* et l'application *HydroWeb* pour l'année 2021 (Dossier 42040) - AP2020-687 (CT-2500678) — (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat entre la Ville de Québec et *Tetra Tech QI inc.*, pour le renouvellement des services de soutien et de maintenance pour le logiciel *Csoft* et l'application *HydroWeb* pour l'année 2021 (Dossier 42040), pour une somme de 171 490 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à son offre de service du 10 septembre 2020 jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0833 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour des travaux d'entrepreneur en isolation (Appel d'offres public 74309) - AP2020-691 (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Isolation Lapointe (2000) inc.*, du contrat pour des travaux d'entrepreneur en isolation, pour une somme estimée à 410 301 \$ (plus TPS et TVQ applicables), du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 74309 et aux prix unitaires de sa soumission du 23 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0834 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour le service d'une agence de sécurité - Agents de stationnement et agents pour les opérations de déneigement (Appel d'offres public 73439) - AP2020-701 (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adjudication, à *Groupe de sécurité Garda SENC*, du contrat selon l'option 1 pour le service d'une agence de sécurité – Agents de stationnement et agents pour les opérations de déneigement, pour une

somme estimée à 6 017 871,79 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 30 avril 2024, conformément à la demande publique de soumissions 73439 et aux prix unitaires de sa soumission du 21 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes;

- 2° l'autorisation au personnel de *Groupe de sécurité Garda SENC* d'agir à titre d'agents de stationnement et agents pour les opérations de déneigement et ainsi délivrer pour la Ville de Québec et en son nom des constats d'infraction dans le cas de violation aux dispositions relatives au stationnement sur le territoire de la ville de Québec.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0835 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la fourniture d'ensembles de conversion pour poteaux d'incendie (2020-2023) (Appel d'offres public 74314) - AP2020-704 (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Réal Huot inc.*, du contrat pour la fourniture d'ensembles de conversion pour poteaux d'incendie (2020-2023), pour une somme estimée à 668 988,20 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74314 et aux prix unitaires de sa soumission du 16 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0836 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la résolution CA-2020-0349 relative à la conclusion de l'avenant à la promesse de cession entre la Ville de Québec et *Investissement Québec* - DE2020-572 (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la résolution CA-2020-0349 du 8 juillet 2020 en remplaçant le paragraphe 1 par le suivant :

1. d'accepter la cession par Investissement Québec en faveur de la Ville de Québec, d'un immeuble sis au 105, boulevard Henri-Bourassa, une propriété superficière, située sur une partie du lot 5 375 835 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, avec bâtiment dessus construit et ses améliorations, pour une somme de 250 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la promesse de cession signée le 23 juin 2020 et l'avenant signé

le 4 septembre 2020, lesquels sont joints au présent sommaire décisionnel pour en faire partie intégrante, et plus spécifiquement les conditions mentionnées à l'article 7 de la promesse.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0837 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant 2020–1 au contrat de prêt conclu entre le gouvernement du Québec et la Ville de Québec, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* et l'appropriation d'une somme additionnelle pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la pandémie de *COVID–19* - DE2020-592 (CT-DE2020-592) — (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'avenant 2020–1 au contrat de prêt du programme d'*Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, entre le ministre de l'Économie et de l'Innovation et la Ville de Québec, selon les termes et conditions dudit avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° l'appropriation d'une somme additionnelle maximale de 4 945 974 \$, à même le *Fonds local d'investissement* (FLI), pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la pandémie de *COVID–19*.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0838 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et le Groupe *Élucidia inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Commercialisation en Amérique du Nord d'une plateforme de sécurité informatique destinée aux petites et moyennes entreprises* - DE2020-594 (CT-DE2020-594) — (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Commercialisation en Amérique du Nord d'une plateforme de sécurité informatique destinée aux petites et moyennes entreprises*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le Groupe *Élucidia inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la

Vision entrepreneuriale Québec 2026, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0839 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, relative à l'octroi d'une aide financière pour l'élaboration de son premier projet de *Plan régional des milieux humides et hydriques* - PA2020-116 (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), relative à l'octroi d'une aide financière de 83 300 \$ pour supporter l'élaboration du premier projet de *Plan régional des milieux humides et hydriques*;
- 2° à la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de signer ladite convention;
- 3° de désigner madame Julie Deslandes pour agir à titre de représentante afin d'assurer le suivi de cette même convention.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0840 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la lettre d'entente entre la Ville de Québec et l'*Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, portant sur l'administration de la banque de temps compensé accumulé - RH2020-821 (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la lettre d'entente entre la Ville de Québec et l'*Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, portant sur l'administration de la banque de temps compensé accumulé jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0841 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la nomenclature des emplois fonctionnaires - RH2020-828 (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption :

1° de la modification proposée à la nomenclature des emplois fonctionnaires;

2° de la nomenclature modifiée d'un emploi.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0842 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la nomenclature des emplois fonctionnaires - RH2020-837 (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption :

1° de la modification proposée à la nomenclature des emplois fonctionnaires;

2° de la nomenclature modifiée d'un emploi.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0843 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'abrogation de la résolution CA-2020-0213 et l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux voies réservées aux cyclistes sur certaines voies de circulation*, R.A.V.Q. 1346 - TM2020-129 (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

1° l'abrogation de la résolution CA-2020-0213 du 22 avril 2020;

2° l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux voies réservées aux cyclistes sur certaines voies de circulation*, R.A.V.Q. 1346.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0844 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec, le ministre de la Justice et le Directeur des poursuites criminelles et pénales, relative à la poursuite de certaines infractions criminelles devant la cour municipale de la Ville de Québec et à l'attribution des amendes, conformément à l'alinéa 734.4(3)a) du Code criminel - AJ2020-024 (Ra-2228)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec, le ministre de la Justice et le Directeur des poursuites criminelles et pénales, relative à la poursuite de certaines infractions criminelles devant la cour municipale de la Ville de Québec et à l'attribution des amendes, conformément à l'alinéa 734.4(3)a) du *Code criminel*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0845 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat *Microsoft Support unifié* (Contrat-cadre de *Prestations de Services Microsoft* référence U6448699) du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021 (Dossier 51070) - AP2020-655 (CT-2499657) — (Ra-2228)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du renouvellement du contrat *Microsoft Support unifié* (Contrat-cadre de *Prestations de Services Microsoft* (MSA) référence U6448699) adjudgé à *Microsoft Canada inc.*, pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021, pour une somme de 242 683,31 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à sa proposition du 11 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes;
- 2° au directeur du Service des technologies de l'information, ou son représentant, de signer tous les documents requis pour ledit renouvellement.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0846 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'entretien et de support *Microsoft* de type *Entreprise*, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023 (Dossier 51337) - AP2020-657 (Ra-2228)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion du contrat entre la Ville de Québec et *Microsoft Canada inc.*, pour l'entretien et le support *Microsoft* de type *Entreprise*, pour une période de 36 mois, soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, pour une somme estimée à 15 350 398,86 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à la proposition du 18 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes;
- 2° au directeur du Service des approvisionnements, ou son représentant, de signer tous les documents requis pour l'acquisition dudit contrat.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0847 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat spécifique en infonuagique pour des solutions d'hébergement d'infrastructure informatique (IAAS, PAAS et SAAS), pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023 (Dossier 74484) - AP2020-665 (Ra-2228)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion du contrat spécifique en infonuagique pour des solutions d'hébergement d'infrastructure informatique (IAAS, PAAS et SAAS), entre la Ville de Québec et *Microsoft Corporation*, pour une période 36 mois, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, pour une somme estimée de 2 662 200 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à la proposition du 17 septembre 2020 (contrat EC-030301) jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes;
- 2° au directeur du Service des technologies de l'information, ou son représentant, de signer tous les documents requis pour la conclusion dudit contrat.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le maire Régis Labeaume quitte définitivement la séance.
Il est 20 h 53.

En l'absence de monsieur le maire, madame la mairesse suppléante Michelle Morin-Doyle propose le sommaire FN2020-044, devant être présenté à la séance du conseil d'agglomération de Québec du 21 octobre 2020.

CV-2020-0848 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte de l'état intérimaire de l'agglomération de Québec du 31 août 2020 et l'approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires de la période du 1^{er} mai au 31 août 2020 - FN2020-044 (Ra-2228)

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la prise d'acte de l'état intérimaire d'agglomération de Québec du 31 août 2020, selon l'annexe A1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'autorisation des virements de crédits budgétaires relatifs aux activités de fonctionnement de compétences d'agglomération pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2020 d'un montant de 64 969 720 \$, selon l'annexe B-1 jointe audit sommaire décisionnel;
- 3° la prise d'acte de la liste des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité au 31 août 2020 d'un montant de 1 919 703 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe à ce même sommaire décisionnel;
- 4° l'autorisation des ajouts de crédits budgétaires de compétences d'agglomération relatifs aux activités d'investissement pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2020 d'un montant de 672 665 \$, selon l'annexe E-1 jointe au même sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le président Vincent Dufresne reprend son siège. Il est 20 h 58.

Matières soumises au conseil de la ville par un conseil d'arrondissement

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Matière prévue à l'ordre du jour supplémentaire

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Avis de motion et projet de règlement

CV-2020-0849 **Adoption du projet de Règlement sur la réalisation d'un projet relatif à un établissement d'éducation et de formation sur le lot numéro 1 477 920 du cadastre du Québec, R.V.Q. 2904, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - PA2020-120 (Ra-2226)**

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu :

- 1° d'adopter le projet de *Règlement sur la réalisation d'un projet relatif à un établissement d'éducation et de formation sur le lot numéro 1 477 920 du cadastre du Québec, R.V.Q. 2904*;
- 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

AM-2020-0850 **Avis de motion relatif au Règlement sur la réalisation d'un projet relatif à un établissement d'éducation et de formation sur le lot numéro 1 477 920 du cadastre du Québec, R.V.Q. 2904 - PA2020-120 (Ra-2226)**

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement qui autorise la réalisation d'un projet d'agrandissement d'un établissement d'éducation et de formation, soit une école secondaire, sur la partie du territoire formée du lot numéro 1 477 920 du cadastre du Québec. Il contient les règles d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ce projet et modifie en conséquence, à l'égard

de celui-ci, le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*.

Le lot numéro 1 477 920 est situé dans la zone 14015Pa, localisée approximativement à l'est de la rue Sherbrooke, au sud du parc de la Côte Sauvageau, à l'ouest de la côte De Salaberry et au nord du chemin Sainte-Foy.

AM-2020-0851 *Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement sur le remplacement des branchements privés d'eau potable en plomb et sur le programme de subvention s'y rattachant relativement aux modalités de paiement des frais à la charge du propriétaire d'un bâtiment dont le branchement privé en plomb est remplacé par la ville, R.V.Q. 2915, et dépôt du projet de règlement - FN2020-048 (Ra-2228)*

Mesdames les conseillères Émilie Villeneuve et Dominique Tanguay et messieurs les conseillers Raymond Dion, Pierre-Luc Lachance et Yvon Bussièrès déclarent qu'ils ont directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, ils s'abstiendront de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

Monsieur le conseiller Rémy Normand donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour approbation un règlement modifiant le *Règlement sur le remplacement des branchements privés d'eau potable en plomb et sur le programme de subvention s'y rattachant* afin de fixer le taux d'intérêt annuel applicable aux frais à la charge du propriétaire d'un bâtiment dont le branchement privé en plomb est remplacé par la ville et qui choisit d'acquitter ceux-ci sur son compte de taxes municipales pendant une période de 10 ans.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

AM-2020-0852 *Avis de motion relatif au Règlement sur la réalisation d'une partie du Règlement sur le remplacement des branchements privés d'eau potable en plomb et sur le programme de subvention s'y rattachant et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2918, et dépôt du projet de règlement - TE2020-017 (Ra-2228)*

Mesdames les conseillères Émilie Villeneuve et Dominique Tanguay et messieurs les conseillers Raymond Dion, Pierre-Luc Lachance et Yvon Bussièrès déclarent qu'ils ont directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, ils s'abstiendront de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

Madame la conseillère Suzanne Verreault donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement autorisant une dépense de 5 000 000 \$ aux fins de la réalisation d'une partie du Règlement sur le remplacement des branchements privés d'eau potable en plomb et sur le

programme de subvention s'y rattachant. La dépense susmentionnée comprend l'exécution de travaux, l'octroi de contrats de services professionnels et techniques, l'embauche du personnel requis, l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'immeubles et de servitudes, l'acquittement des frais et démarches connexes et le versement de subventions.

Le présent règlement décrète un emprunt du même montant que la dépense ainsi autorisée remboursable sur une période de 15 ans.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

**CV-2020-0853 Appropriation de 500 000 \$ à même le fonds général de la Ville –
Modification de la fiche 2041060–V - TE2020-017 (Ra-2228)**

Mesdames les conseillères Émilie Villeneuve et Dominique Tanguay et messieurs les conseillers Raymond Dion, Pierre-Luc Lachance et Yvon Bussièrès déclarent qu'ils ont directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, ils s'abstiendront de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

Sur la proposition de madame la conseillère Suzanne Verreault,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu :

- 1° de modifier la fiche 2041060–V pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2020 (500 000 \$) et 2021 (4 500 000 \$) du Service du traitement des eaux, pour un montant total de 5 000 000 \$;
- 2° d'approprier un montant de 500 000 \$ à même le fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2918. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Adoption des règlements

**CV-2020-0854 *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les
règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à
diverses dispositions, R.V.Q. 2846 - PA2020-096 (Ra-2221)***

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2846.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0855 ***Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions, R.V.Q. 2857 - PA2020-088 (Ra-2221)***

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Steeve Verret,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2857.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0856 ***Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions, R.V.Q. 2881 - PA2020-097 (Ra-2221)***

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussièrès,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2881.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0857 ***Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire, R.V.Q. 2894 - PA2020-119 (Ra-2227)***

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire*, R.V.Q. 2894;
- 2° de prendre acte du rapport d'assemblée publique de consultation sur le Règlement R.V.Q. 2894.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0858 *Règlement modifiant le Règlement sur la Réserve financière favorisant la réalisation de grands événements et de projets spéciaux relevant de la compétence de proximité de la ville relativement à la durée de la réserve*, R.V.Q. 2906 - **FN2020-046** (Ra-2224)

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la Réserve financière favorisant la réalisation de grands événements et de projets spéciaux relevant de la compétence de proximité de la ville relativement à la durée de la réserve*, R.V.Q. 2906.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Deuxième période de questions des citoyens

Toutes les questions reçues par courriel ayant été lues et répondues, cette période n'est pas tenue.

Deuxième partie de la période d'intervention générale des membres du conseil

Une deuxième période d'intervention générale est tenue à l'intention des membres du conseil.

Clôture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 37 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, monsieur le président déclare la séance close à 21 h 16.

Vincent Dufresne
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

Sylvain Légaré
Vice-président

SO/ir